

Le Très Haut Débit

Le déploiement de réseaux fibre optique permet d'accéder au Très Haut débit (> 100 Mbps) et à ses usages multiples : la connexion simultanée de plusieurs appareils, l'accès à la Télévision HD, le diffusion et le transfert rapide de documents volumineux, le télétravail, le télémedecine, et bien d'autres services qui sont encore à inventer. En effet, la fibre optique, contrairement aux technologies xDSL, n'est pas sujette à l'affaiblissement du débit en fonction de la longueur de la ligne (dans la limite de 16 km).

L'architecture d'un réseau fibre optique FTTH

Un réseau fibre FTTH consiste à relier la prise de l'abonné à un point central où arrive le trafic internet, uniquement grâce à des câbles fibre optique.

Ce réseau est constitué de trois types de point de concentration (Nœud de Raccordement Optique, Sous Répartiteur Optique et Point de Branchement Optique) reliés entre eux par des câbles optiques de différentes capacités (de 12 à 576 fibres).



La Conception

Un réseau FTTH est dimensionné en fonction du nombre de bâtiments à raccorder, présents et à venir, ainsi

<https://www.82numerique.fr/numerique/collectivites/connecter-les-collectivites/le-tres-haut-debit?>

que des réseaux existants mobilisables.

Pour dessiner ce réseau, le point de départ est le relevé boîte à lettres, qui permet de recenser et positionner tous les bâtiments existants à raccorder.

De cette étape découlent toutes les autres : positionnement des différents nœuds du réseau (PBO, SRO et NRO) et des câbles optiques reliant ces éléments.

La réalisation

Une fois les dossiers d'Avant Projet et d'Exécution validés, les éléments constitutifs du réseau sont installés : NRO, SRO, PBO et tous les câbles, tirés entre ces équipements.

La commercialisation

Une fois le réseau déployé, un délai réglementaire de 3 mois est imposé, afin que tous les fournisseurs d'accès internet puissent proposer leurs abonnements. Une fois ce délai écoulé, des réunions publiques sont organisées dans chaque commune afin que les fournisseurs d'accès internet présentent leurs offres.

Le raccordement du bâtiment, avec la pose de la prise optique, est réalisé à la souscription d'un abonnement fibre optique. Un technicien prend rendez-vous avec l'abonné et définit avec lui le meilleur emplacement de la prise optique.